



Retrait frauduleux suite perte de carte bleue

Par **mini78**, le **26/10/2010** à **17:12**

Bonjour,

Mon mari est sorti sur Paris vendredi soir et est allé prendre un verre dans un bar.

Il a payé normalement sa consommation, et en sortant de ce bar. Il s'est rendu compte qu'il n'avait plus son portefeuille. Il a donc immédiatement téléphoné pour faire opposition sur sa carte bleue et un courrier a été envoyé à la banque lundi pour confirmer cette opposition.

Aujourd'hui, en se connectant sur son compte via Internet. Il s'est rendu compte que des opérations avaient été effectuées avec sa CB. Paiement et retrait (800€ et 700€).

Demain, il a RDV avec sa conseillère. Quels sont les recours pour le remboursement de ses retraits frauduleux ? Sachant qu'il n'y a pas eu négligence de sa part (le code n'était pas dans son portefeuille).

merci de vos réponses